

CONTACTS LINGUISTIQUES*

Dans les études consacrées au bilinguisme gréco-latin, il est régulièrement fait appel à deux concepts opératoires, ceux de «contact» et d'«interférence». Ces deux concepts ne sont pas à mettre sur le même plan. Le premier, phénomène de contact, relève de l'Histoire : il fait référence au contexte spatio-temporel et aux situations concrètes de communication dans lesquelles le latin et le grec ont été conjointement employés; le second est de nature linguistique : il envisage les conséquences que ce phénomène historique a eues sur le fonctionnement et l'évolution des deux langues ainsi mises en relation. Il s'agit par ailleurs de termes d'extension sémantique très large. Leur fréquence d'emploi n'a d'égal que l'indétermination de leur contenu. Nous avons là deux termes extrêmement généraux, qui cachent une grande variété de situations, complexes de surcroît.

La notion de «contact» est avant tout spatiale, mais cet espace est d'extension variable : il va de l'individu bilingue, en qui se réalise la *symbiose* de la dualité linguistique, à l'entité géographique et historique que représente le monde gréco-romain antique – dans lequel se *côtoient*, parmi d'autres langues, le grec et le latin –, en passant par toutes sortes de communautés linguistiques, de taille variable, dotées chacune d'une spécificité socio-culturelle. La zone de contact peut être représentée par les hommes, par les situations d'échange verbal, par les textes, et par la langue elle-même. La notion de «contact» connaît par ailleurs des modalités de réalisation qui peuvent l'entraîner de la simple coexistence jusqu'à la fusion, en passant par la cohabitation et l'interpénétration. Il y a là toute une typologie de situations de communication à préciser.

Quant à la notion d'«interférence», elle est généralement définie comme un phénomène de transfert et d'identification d'une langue à l'autre. M. Dubuisson dans *Le latin de Polybe, les implications historiques d'un cas de bilinguisme* (1985), suivi par E. Famerie, *Le latin et le grec d'Appien* (1998), la décrivent comme étant de nature essentiellement orale et individuelle, par opposition à l'emprunt, phénomène collectif et durable, donné comme une «interférence qui a réussi»¹. Pour intéressante qu'elle soit, en particulier dans le recours aux notions

* Ces quelques pages, qui s'inscrivent dans un domaine de recherche qui lui était cher – et qui représentent la version remaniée d'une communication faite à l'Université Ca'Foscari de Venise, le 16 juin 2000 –, sont dédiées à la mémoire du Professeur Iancu FISCHER, pour qui nous avions beaucoup d'estime et d'amitié.

¹ Dubuisson 1985 : 119–147 (d'où Famerie 1998 : 213–214) : «On appelle *interférence* l'identification partielle et inconsciente, par le locuteur, de deux unités linguistiques appartenant à deux langues différentes, entraînant le transfert à l'une de tout ou partie des caractéristiques de l'autre» (p. 121) ... «L'interférence est surtout fréquente dans la langue parlée» (p. 126) ... «L'interférence est un fait oscillant et personnel, l'emprunt un fait persistant et collectif ... L'emprunt est une interférence qui a

d'identification et de transfert, cette définition nous paraît beaucoup trop péremptoire et réductrice. Nous contestons avant tout le fait que l'interférence puisse être exclusivement un phénomène de langue parlée, et il nous semble surtout, au vu des témoignages latins, que cette notion doit être nuancée, et prise dans une acception beaucoup plus large et diversifiée. Nous distinguerons trois types de situations : les interférences par mise en relation des deux codes linguistiques; par transfert de traits typologiques d'une langue à l'autre ; par fusion des deux langues.

1. LES INTERFÉRENCES PAR MISE EN RELATION

L'interférence peut tout d'abord être définie comme une mise en relation spatiale, discursive, et linguistique, de deux langues. Il y a dualité fonctionnelle de code linguistique, mais chacune des deux langues conserve son identité et son intégrité.

1.1. *Interférences situationnelles*. Nous pouvons parler d'interférence situationnelle, comme lieu de rencontre, lorsque dans un même espace, voire dans une même situation de communication, les deux langues sont employées conjointement. Si les besoins de la communication entraînent le recours à un interprète (ou, à l'écrit, à un traducteur), c'est l'interprète qui représente le lieu d'interférence, c'est-à-dire d'intersection, de rencontre entre les deux langues et de transfert de l'une à l'autre, comme le montre la terminologie : *utraque lingua*, «l'une et l'autre langue», *inter-pretari*, «faire passer de l'une à l'autre» :

Isidore, *Et.* 10,123 : *interpres, quod inter partes medius sit duarum linguarum, dum transfer(e)t*, «l'interprète doit son nom au fait qu'il se trouve entre les deux parties (les représentants des deux communautés linguistiques) quand il traduit».

Egérie 47,3-4 : *episcopus ... graece loquitur (...); presbyter Siriste interpretatur (...); Latini sunt qui nec Siriste nec Graece nouerunt, ... sunt alii fratres et sorores Graecolatini qui Latine exponunt eis*, «l'évêque parle grec ; un prêtre traduit en syriaque ; il y a des Latins qui ne parlent ni le grec ni le syriaque; il y a des frères et sœurs bilingues grec-latin qui traduisent en latin à leur intention».

Le composé *Graecolatini* reflète bien cette coexistence des deux langues au sein d'un même individu, et l'aptitude à pouvoir passer de l'une à l'autre, à «traduire» (*uertere, transfere*), dans une opération d'identification et de transfert .

Lorsque, au sein d'une même communauté, coexistent deux langues dont l'une occupe une position dominante, cette dualité peut entraîner des conséquences sur le statut, l'identité, et l'évolution de la langue dominée. On a pu ainsi remarquer que, sous l'Empire, les communautés grecques d'Italie ont, dans un

réussi» (p. 132-133). Les sources méthodologiques (note 11, p. 312) sont l'ouvrage fondamental d'U. Weinreich (1953), *Languages in Contact*, Leyde, 1974, ainsi que M. Van Overbeke, *Mécanismes de l'interférence linguistique*, Madrid, 1976, et V.J. Rozencvejk, *Linguistic Interference and Convergent Change*, La Haye, 1976.

souci d'affirmer leur identité face au monde romain, maintenu ou développé des institutions, et par conséquent tout un vocabulaire et une phraséologie spécifiques, qui ne se retrouvent nulle part ailleurs dans le monde grec², ainsi du titre de $\phi\omega\lambda\alpha\rho\chi\omicron\varsigma$, attribué à des médecins dans des inscriptions de Velia³, ou de celui, tout aussi mystérieux, de la magistrature du $\lambda\alpha\upsilon\kappa\epsilon\lambda\alpha\rho\chi\eta\varsigma$, connue par les seules inscriptions de Naples⁴. Il est d'autre part des mots grecs qui n'apparaissent qu'en latin, parce qu'ils ont été créés par des Romains; ils constituent ce que l'on peut appeler «le grec des Romains». De ce lexique grec romain, relèvent des mots tels que *amphitheatrum*, qui représente une réalité proprement romaine, apparue en Italie au Ier siècle a.C., et exportée ensuite dans le monde grec, ou *Apragopolis* (Suét., *Aug.* 98,6–7), «la ville de l'oisiveté», comme se plaisait à dire l'empereur Auguste, à propos de l'îlot de la Baie de Naples où se retiraient ses courtisans.

1.2. *Interférences textuelles*. Les textes et documents bilingues représentent un autre type d'interférence situationnelle, dans lequel les deux langues coexistent, de manière indépendante, au sein d'une même instance de discours, en étant liées par une relation d'identification et de transfert. L'interférence réside tout d'abord dans le texte produit, dans la coexistence matérielle des deux énoncés linguistiques au sein d'un même document. Elle est surtout dans les compétences d'interprétation et de transfert que doit mettre en œuvre le traducteur, et dans les mécanismes intellectuels auxquels doit faire appel le lecteur pour aborder, dans une vision globale ou fragmentaire, le va-et-vient entre les deux réalisations linguistiques. La notion de «document bilingue» recouvre des réalités variées : textes bilingues proprement dits, qui fournissent le même texte (ou un texte voisin) en deux langues, comme les *Res Gestae* d'Auguste, ou les glossaires bilingues du 3e s. p.C., véritables petits guides de conversation courante, qui mettent en relation des mots ou des phrases-types: *da mihi* : $\delta\acute{o}\varsigma \mu\omicron\iota$, «donne-moi», *bene sit tibi*: $\kappa\alpha\lambda\acute{\omega}\varsigma \sigma\omicron\iota \gamma\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota\tau\omicron$, «bonne chance» (CGL 3,378,13. 36) ; insertions de grec à l'intérieur de textes latins, sous la forme spontanée de «code-switching»⁵ que pratique Cicéron dans sa *Correspondance* lorsqu'il évoque, par exemple, la visite que lui a rendue César : $\Sigma\pi\omicron\upsilon\delta\alpha\iota\omicron\nu \omicron\acute{\upsilon}\delta\acute{\epsilon}\nu$ *in sermone*, $\phi\iota\lambda\acute{o}\lambda\omicron\gamma\alpha$ *multa* (Cic., *Att.* 13,52), «aucune discussion sérieuse, beaucoup de littérature», ou par le biais de citations (ce qui entraîne un décrochage énonciatif), ainsi lorsque Juvénal évoque les cris de pâmoison que prononcent, en grec, les dames romaines : *concombunt graece ... illud* « Ζωή καὶ ψυχή! » (Iuu. 6, 191–195), «elles font l'amour en grec : 'mon âme, ma vie !'».

² Ce grec «occidental», cet «hellénisme italien», initiés par la colonisation grecque des 8e – 6e siècles a.C. en Italie méridionale et en Sicile, sont spécifiques des minorités linguistiques, à la fois coupées de leur patrie d'origine et de leur langue mère, et isolées en territoire romain, de langue latine. Leur évolution se fait donc «en vase clos».

³ Sur cet hellénisme italien, cf. G.W. Bowersock, *Les Grecs 'barbarisés'*, in «Ktéma» 17 (1992), 249–257, en particulier p. 253–254.

⁴ Leiwo 1994: 17 et 152.

⁵ Cf. les travaux d'O. Wenskus (1998 et divers articles).

1.3. *Interférences métalinguistiques.* Le bilinguisme gréco-latin est encore à l'origine d'interférences que l'on peut qualifier de «métalinguistiques». La pratique du grec et des grammairiens grecs a conduit les Romains à mener, sur leur langue, une réflexion linguistique qu'ils n'auraient peut-être pas eue sans cela et qui, en tout cas, a été conditionnée par le grec. La langue grecque leur a apporté des modèles de description, ainsi qu'une prise de conscience des ressemblances et différences existant entre les deux langues ; elle leur a ainsi révélé les limites et les manques de leur propre système linguistique, face à une culture plus avancée que la leur. Sénèque, par exemple, se lamente sur les apories du lexique philosophique latin, qui ne lui permet pas de proposer un équivalent au concept grec fondamental d'οὐσία, «l'être»⁶. Il s'est ainsi mis en place toute une linguistique contrastive⁷ qui a révélé les spécificités structurelles de chacune des deux langues (l'article en grec, l'ablatif et le déponent en latin), ce qui a pu bloquer ou infléchir l'approche spécifique de la langue latine, mais aussi, indirectement, révéler l'évolution de ses structures : la description, à partir du 2^e s. p.C., du système vocalique latin à sept voyelles, n'aurait peut-être pas vu le jour si l'alphabet grec n'avait pas comporté sept signes graphiques vocaliques (Biville : 1988).

Cette mise en relation du grec et du latin dans le cadre d'une réflexion linguistique, est aussi à l'origine de toute une «grammaire de l'interférence», qui s'est traduite par l'établissement de règles de correspondances entre les deux langues, règles phono-graphématiques et morpho-phonologiques⁸, mais aussi morpho-syntaxiques et lexicales. Certaines ont été explicitement énoncées dès l'Antiquité : Varron s'interroge, à propos des noms *Hector* et *quaestor*, sur l'inversion des quantités que présentent les noms grecs en -τωρ, -τορος face à leurs correspondants latins en *-tor*, *-tōris*, et sur les problèmes d'intégration des emprunts qu'elle entraîne⁹ ; Quintilien évoque, dans le cas des nasales finales de mot, la différence entre la labiale latine et la dentale grecque, et les règles de transfert qui s'en suivent en cas d'emprunt¹⁰. Cette «grammaire de l'interférence» se manifeste par ailleurs par tout un ensemble de processus autonymiques. Les mots grecs sont mis en relation avec les mots latins, et c'est autant de formes grecques qui s'inscrivent, de manière artificielle, dans la langue latine (et réciproquement, mais dans des proportions moindres), par l'intermédiaire de formules telles que *Graeci (Latini)* ou *illi (nos, nostri) ... appellant*, et inversement, ὁ οἱ Ῥωμαῖοι καλοῦσιν:

Cic., *Tusc.* 5,7 : *illos septem qui a Graecis «σοφοί», «sapientes» a nostris ... nominabantur*, (les Sept Sages), ceux que l'on appelle sofoiv en grec, et *sapientes* en latin .

Ath. 2,56a : δρυπεπεις ἔλαϊ ... ταύτας Ῥωμαῖοι «δρύππας» λέγουσι, «les olives noires (δρυπεπεις), que les Romains appellent *druppae*».

⁶ Sén., *Epist.* 56,6 : «οὐσία» *nullo modo Latine exprimere possim*.

⁷ Cf. par exemple Quintilien, *IO* 12,10, 27–35 (Biville 1990 : 70–71), et les ouvrages des grammairiens latins réunis dans le corpus de Keil (*GLK*).

⁸ Biville 1987. 1990. 1995.

⁹ Varr., *LL* 10,70 ; Biville 1995 : 236–238, et 2002b.

¹⁰ Quint. 12,10,31 ; Biville 1990 : 69, et 1995 : 229–236.

Toutes ces mises en relation constituent des phénomènes d'interférence, c'est-à-dire de coexistence et de transfert d'une langue à l'autre, dans lesquels les frontières entre les deux systèmes restent nettes et marquées. Nous avons toutefois déjà pu constater, dans la pratique linguistique des Anciens, comme dans leurs descriptions grammaticales, les infléchissements que les modèles descriptifs fondés sur le grec avaient pu faire subir à la langue latine.

2. TRANSFERT : APPROPRIATIONS ET ALTÉRATIONS

L'application à l'une des deux langues d'éléments ou de structures appartenant à l'autre langue, entraîne des phénomènes d'appropriation et d'altération, qui réduisent l'écart entre les deux codes linguistiques en altérant leur identité respective. Il y a «hellénisation» du latin et «latinisation» du grec. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous envisagerons quelques cas de figure qui interviennent tant au niveau des réalisations idiolectales qu'à celui de la langue.

2.1. *Altération de la langue seconde.* Un Grec qui parle latin, ou un Latin qui parle grec a, en fonction des compétences qu'il a acquises, une maîtrise plus ou moins correcte du code étranger. Il commet des fautes qui atteignent les différents domaines de la langue : prononciation, grammaire, lexique, phraséologie. Il a tendance à transférer sur la langue acquise des traits de sa langue maternelle. Quintilien cite le cas d'un avocat qui se fait comprendre d'un témoin latin non-hellénophone en latinisant la prononciation du nom propre grec Ἀμφίον en *Ampio*¹¹. Le bilinguisme imparfait, mal contrôlé, est à l'origine de difficultés de communication entre les interlocuteurs. Il peut aussi induire toutes sortes de comportements humains négatifs : attitude de malaise chez le locuteur, qui a conscience de ses maladresses – à moins de faire comme Lucullus qui, lorsqu'il parlait grec, commettait sciemment des fautes pour bien se faire reconnaître comme Romain¹² – ; réaction de rejet, d'agacement, voire de dérision, de la part de l'interlocuteur :

Apul., *Met.* 1,1,5 : *prae famur ueniam siquid exotici ac forensis sermonis, rudis locutor, offendero*, «je vous demande donc par avance votre indulgence si, en m'exprimant dans la langue du forum, qui n'est pas la mienne, et que je maîtrise mal, je commets des fautes».

Pétr. 73,3 : *cæpit Menecratis cantica lacerare, sicut illi dicebant qui linguam eius intellegebant*, «il [Trimalchio] se mit à écorcher des vers (censés être) de Ménécrate, à ce que disaient ceux qui comprenaient ce qu'il disait».

2.2. *Evolution de la langue d'accueil.* Les cas que nous venons d'évoquer relèvent du discours, de réalisations individuelles qui sont sans conséquence durable sur la langue. La récurrence et la permanence de ces situations de bilinguisme, ainsi que l'intensité du processus d'acculturation par la civilisation

¹¹ Quint. 12,10,57 (Biville 1990 : 158).

¹² Cic., *Att.* 1,10,10 (Biville 1993 : 136).

grecque qu'a connu le monde romain, n'ont toutefois pas été sans conséquences sur l'évolution des deux langues. Le latin a, pour sa part, connu un apport massif d'éléments alloglottes, qui ont pénétré jusque dans son système phonographématique : les deux lettres grecques, étrangères (*graecae, peregrinae litterae*) y et z, ont été utilisées dans la transcription des emprunts au grec (*lyra, zona*), mais aussi dans la graphie des mots latins: *uyrgo, zes* (= *uirgo, dies*). Les structures morphologiques et lexicales se sont accrues de constituants grecs tels que le préfixe *anti-* : *anti-Cato*, «le contre Caton», ou le suffixe *-issa* : *fratr-issa*, «belle-sœur». Sans aller jusqu'à l'apport de nouveaux éléments structurels, le grec a été à l'origine du développement de catégories jusque-là peu représentées en latin : le graphème *h* a connu une nouvelle vie en entrant dans les digrammes *ph, th, ch, rh*, destinés à transcrire les occlusives aspirées grecques (*theatrum, orchestra, rhetor*) ; tout comme l'accusatif de relation, les composés nominaux se sont, sous l'influence du grec, développés dans la poésie épique. Mais c'est surtout dans le domaine lexical que l'apport d'éléments alloglottes a été le plus important : aux mots indigènes (*latina, uernacula uerba*), les lexicologues latins opposent les mots empruntés (*peregrina, graeca, aduenticia uerba*) tels que *dactyliotheca*. L'emprunt des lexèmes servant à dénoter des concepts et des réalités étrangères, particulièrement nombreux dans les langues spécialisées et dans le langage populaire, s'est fait selon une échelle d'intégration (Biville : 1989) qui comporte des xénismes (*bule*), des pérégrinismes (*rhetor*), des emprunts intégrés qui font souche (*gubernare* → *gubernaculum*), et des formes d'emprunt plus subtiles, tels que les calques morphologiques (*suk-oton* → *fic-atum*) ou sémantiques (*χάρις* → *gratia*, «Grâce divine»). Une même réalité peut être rendue dans l'autre langue par des adaptations multiples. Le nom latin du prêtre de Jupiter, le *Flamen Dialis*, connaît ainsi, chez Appien, une réalisation translittérée : *φλάμεν Διᾶλις*, une adaptation par recaractérisation suffixale : *φλαμέντας*, et une équivalence de traduction: *ὁ ἱερεὺς τοῦ Διὸς* (Famerie 1998 : 128).

2.3. *Emergence d'un diasystème gréco-latin.* Il s'établit ainsi, entre le grec et le latin, aux différents niveaux du code linguistique, tout un système de correspondances et de commutations interlinguistiques, qui ne relève d'aucune des deux langues en particulier : il ne trouve sa signification que dans la coexistence et le passage de l'une à l'autre, et constitue à proprement parler une «grammaire d'interférence». Au *ϕ* grec correspondent, selon le niveau de langue et l'époque, *p, ph*, ou *f* (*amp(h)ora, amfora*); inversement, c'est toujours un *ϕ* grec qui répond au *f* latin (Biville 1990 : 190). Au suffixe latin *-tarius* correspond le grec *-της*, et tous deux servent à l'intégration lexicale des emprunts à l'autre langue: *πεταυρίστης* → *petaurist-arius* (Pétr. 47,9); *sextarius* : *ξέστης* (CGL 3,379,65). Le latin *haue* correspond au grec *χαῖρε*, et les deux formules de salutation peuvent indifféremment être utilisées l'une pour l'autre (Mart. 5,51,7). Le syntagme prépositionnel latin *a(b) + ablatif* est rendu par *ἀπό* ; + génitif dans les traductions grecques ; aux *D(is) M(anibus)* latins correspondent, dans les épitaphes en langue grecque, *θ(εοῖς) Κ(αταχθονίοις)* (Leiwo 1994 : 105).

2.4. Une «grammaire» de la traduction (du transfert). On peut encore parler d'une grammaire de l'interférence, à propos du processus particulier de transfert que représente la langue des textes traduits. Le phénomène de l'interférence se manifeste par le reflet de la langue source dans la langue cible. Elle se caractérise par toutes sortes d'impropriétés sémantiques, grammaticales, phraséologiques, et de pratiques non attestées, consécutives à une traduction mot-à-mot (*uerbum e uerbo*). Les traductions grecques de l'*Enéide*, à usage scolaire, en donnent un bon aperçu (Rochette 1997 : 302 sq.). Cicéron est parfaitement conscient du problème lorsqu'il se heurte, par exemple, à la traduction en latin du concept exprimé en grec par πάθη :

Cic., *Tusc.* 3,7 : *perturbationes animi ... Graeci «πάθη» appellant; ego poteram «morbos», et id uerbum esset e uerbo, sed in consuetudinem nostram non caderet, «les Grecs appellent les passions pathe; en traduction mot-à-mot on attendrait en latin morbi, mais le mot n'est pas attesté dans cet emploi en latin».*

Appien, comme d'autres, n'échappe pas aux pièges de la traduction littérale : on trouve chez lui, sous l'influence du latin sous-jacent, des emplois déviants, ainsi de *metaxu*, dans la recherche d'un équivalent d'*interrex*: τὸν καλούμενον «μεταξὺ βασιλέα», «roi dans l'intervalle» (GC 1,98,458; Famerie 1998: 132), et de ἐξ-οπλίζω, dans le sens insolite de «désarmer», au lieu de «armer de pied en cap», sous l'influence du latin *ex-armare* (Famerie : 238). La langue des textes traduits, et tout particulièrement celle des traités spécialisés, se caractérise encore par la présence massive, dans son lexique, d'éléments alloglottes et le cortège de gloses, désignations approximatives et maladroitement qui les accompagnent. Chez le médecin africain du 5e s. p.C. Cassius Félix (29,28), le nom du collyre grec *yper-en-chrīts-on* donne lieu au décalque latin *super-in-unc-torium*. Le composé χειρουργία, «chirurgie», travail (-ουργία) de la main (χειρ-), est décalqué en latin par le syntagme *artificio manu* (18,4), et l'adjectif substantivé par l'article τὰ ξηρά, par la relative *quae sunt sicca* (74,3). Dans les épitaphes grecques issues de modèles latins, l'adjectif ἰδιος est utilisé comme possessif pour rendre le latin *suus* : ἰδίῳ πάτρωνι = *patrono suo*, «à son patron» (Leiwo 1994 : 54, et n. 57 p. 127). Les traductions comportent donc des formes et des formations qui ne se trouveraient pas dans un contexte strictement latin (ou grec), et qui s'inscrivent dans un processus de transfert et d'interférence. La langue est «déviée», fautive, parce qu'elle se trouve sous influence. Elle n'en demeure pas moins du latin (ou du grec).

3. FUSION : LE «GRÉCO-LATIN»

3.1. *Confusion des codes, langue mixte*. Nous arrivons maintenant dans des zones troubles où les frontières entre le latin et le grec s'estompent parce que chaque langue mêle à ses propres structures celles de l'autre langue. Il y a

confusion des deux codes linguistiques, et production de formes ou d'énoncés mixtes, hybrides.

3.1.1. L'échange et le mélange de codes atteignent toutes les structures de la langue, et en particulier le système graphique. Il n'est pas rare, en contexte épigraphique, de trouver du grec translittéré en caractères latins, et du latin translittéré en caractères grecs, comme dans cette épitaphe chrétienne (Purnelle 1992 : 392 et 403), où la formule grecque du repos éternel, κοιμᾶται ἐνθάδε μετὰ εἰρήνῃ = latin *hic requiescit (pausat) in pace*, transcrite en caractères latins, est insérée dans un formulaire latin :

CIL 14,1901 : *Elpidius COEMATE ENTADE META IRENE annulus m(ensibus) VIII*, «Elpidius repose ici en paix ; il n'était âgé que d'un an et neuf mois».

Le grammairien Sergius, au 4^e s. p.C., met en garde contre une accentuation «à la grecque» des mots latins en *-is*, *-idis*, comme *cuspis*, par analogie avec les mots grecs en *-ίς*, *-ίδος*, comme *Ἀλῆς*¹³.

3.1.2. On en arrive ainsi à une langue mixte, hybride (*mixta, hybrida*) : «*hybridam*» *dicunt ... qui mixto genere sermone loquatur, Graece Latineque* (Schol. ad Hor., *Sat.* 1,7,2), «un hybride, c'est quelqu'un qui parle en mélangeant deux langues, le grec et le latin». Ces phénomènes d'hybridation sont directement perceptibles quand le mélange se produit au niveau du lexique (*uerbis graeca latinis miscuit*, Hor., *Sat.* 1,10,20–35), mais ils atteignent aussi les unités linguistiques inférieures au mot, unités phono-graphématiques et morphématiques. Les inscriptions mélangent les deux types d'alphabet : *Xrusanthus = Chrysanthus* (Purnelle 1995 : 453–455). Le signe latin F, utilisé comme substitut et équivalent phonique du grec φ (initialement φ = /p^h/ → latin *p(h)*) entre, après sa spirantisation en /f/, dans un système d'équivalence graphique complexe à trois membres: grec φ = latin *p, ph, f*, qui entraîne en latin une identité fonctionnelle entre φ = *ph*, et l'emploi du digramme *ph* à la place de *f* dans des mots proprement latins (*phidelis*, inscriptions), ce qui amène les grammairiens à opérer des distinguos (*differentiae*): *Graeca nomina ut «phalanx», per «p» et «h» scribenda, Latina, ut «facile», per «f» scribenda* (Caper, *GL* 7,95,4–5), «les noms grecs comme *phalanx* doivent s'écrire avec *ph*, et les noms latins comme *facile*, avec un *f*» (Biville 1990 : 189–194).

Ces phénomènes d'hybridité à l'intérieur même du mot se manifestent également dans les structures morphologiques, lexicales et grammaticales. Quintilien fait une analyse parfaitement révélatrice de ce point de vue, des deux dérivés parasynthétiques latins en *-ium*, *bi-clin-ium*, «lit double», à radical grec (κλίνη) et préfixe latin (*bi-*), et *epi-tog-ium*, «couverture», à radical latin (*toga*) et

¹³ Serg., *GL* 4,526, 14–19 : *Cauendumque hoc unum nequem Graecorum nominum similitudo a prescriptis regulis deducat, ut siquis dicat cuspi'dis ... eo in fraudem inductus quod quorundam simile est Graecorum, ut Ἀλῆδος*.

préfixe grec (ἐπι-): *ex nostro et peregrino ... «bi-clin-ium» ...«epi-tog-ium»* (Quint. 1,5,68). Cicéron n'hésite pas à créer sur le nom de son compatriote et adversaire politique *Sestius*, le comparatif *shsti-wdevsteron* (*Att.* 7,17,2), «encore plus sestien», c'est-à-dire froid et ennuyeux, pour disqualifier ses aptitudes oratoires. Isidore (*Et.* 9,7,17) présente un féminin *fratr-issa*, «belle-sœur», dérivé du masculin latin *frater* à l'aide du suffixe grec -ισσα.

Le phénomène d'hybridité est peut-être encore plus répandu au niveau des finales flexionnelles. Cicéron se fait reprendre par Atticus pour avoir, lui un Romain, employé à l'accusatif le nom du Pirée (nom grec, il est vrai), sous sa forme grecque (*Piraeaea*) et non latine (*Piraeum*)¹⁴. Les inscriptions témoignent d'usages encore plus significatifs des confusions qui peuvent s'opérer entre les deux systèmes linguistiques. Les inscriptions chrétiennes de Naples présentent des formes mixtes, verbes et noms latins, pourvus de désinences grecques : *fecerunt* pour *fecerunt* (Leiwo 1994 : 112), *Maxima Sei* (latin *Seius*, *Sei* = grec Σήλιος, Σηλιου; Leiwo : 72). Il n'est pas jusqu'aux morphèmes eux-mêmes qui ne soient atteints par le phénomène de l'hybridation : un morphème désinentiel de génitif en -*aes*, issu de la contamination des finales latines en -*ae* et grecque en -ης, se développe dans les anthroponymes féminins : *Coponiaes* (*CIL* 4,8258)¹⁵, tandis qu'un suffixe complexe -*it-anus*, issu de la recharacterisation par le suffixe latin -*anus* du suffixe grec -ίτ(ης), se spécialise dans les ethniques dérivés de noms de colonies gréco-latines (*Neapol-itanus*).

3.1.3. Perte d'identité linguistique. Ce mélange de structures grecques et latines, aboutissant à la production de mots hybrides et d'énoncés mixtes, est vécu par les Latins comme une altération et une corruption de leur langue (*uitia*, *corrumpere*, *sordidare*), comme une perte d'intégrité et d'identité¹⁶. Les lexicologues anciens parlent de *notha uerba*, de mots «bâtards»¹⁷, ainsi pour le nom du lion, λέων, λέοντος, intégré en latin sous la forme *leo*, *leonis*, avec changement de suffixe, ou pour le nom d'Achille, *Achilles*, lui aussi suffixé différemment du grec Ἀχιλλεύς. Ces mots ne sont ni grecs ni latins, ils ont perdu leur identité grecque sans réussir à devenir parfaitement latins¹⁸. Même si les textes anciens n'en apportent pas la preuve, on peut sans aucun doute étendre aux productions langagières populaires gréco-latines les qualificatifs de *degeneres*, de *mixti* et de *bilingues*, «dégénérés, mixtes, bilingues», que Tite-Live et Quinte-Curce utilisent

¹⁴ Cic., *Att.* 7,3,10 : «ad Piraeaea» : ... reprehendus sum quod homo Romanus «Piraeaea» scripserim, non «Piraeum» ; sic enim omnes nostri locuti sunt.

¹⁵ Biville 2000b. L'explication de cette désinence complexe est controversée. Cf. en dernier lieu R. Lazzeroni, *Dall'antroponimo al paradigma. Storia di una declinazione latina*, in *A.G.I.* 84/2 (1999), 207-214.

¹⁶ Quint. 1,1,13-14 : *oris plurima uitia in peregrinum sonum corrupti et sermonis ... linguam utramque tueri coeperimus, neutra alteri officiat...* Cf. aussi Cic., *de orat.* 3, 44-45, et Hier., *Epist.* 107,9,1 (Biville.1998b, n° 47, 48, 49).

¹⁷ Isid., *Et.* 12,2,3 : *nomen nothum, ex parte corruptum.*

¹⁸ Varr., *LL* 10,69-71 : *parum similia uidentur esse Graecis ..., parum similia nostris.*

à propos des Galates d'Asie Mineure et des Branchides¹⁹. Il se peut que Pétrone fasse allusion à ce type de langage mixte (comparable à ce que sont les pidgin et sibir)²⁰, dans lequel la maîtrise insuffisante de chacune des deux langues aboutit à des énoncés fautifs et hybrides, parfois difficilement compréhensibles, lorsqu'il dit à propos de l'affranchi Plocamos : *nescio quid taetrum exsibilavit quod postea Graecum esse affirmabat* (Pétr. 64,5), «il prononça d'une voix stridente quelque chose d'horrible qu'il prétendit ensuite être du grec». Nous pouvons en tout cas en avoir un aperçu à partir de certaines inscriptions privées et graffiti émanant des milieux internationaux des cités portuaires (Pouzzoles, Ostie), ou de communautés bilingues comme celles de Pompéi (Biville 2003) ou de Naples (Leiwo 1994). Dans l'építaphe IG XIV,810 (Leiwo 1994 : 106, n° 71) : Σουκκέσσω έτησεν ήτι ω [800], «Successus a vécu 800 (!) ans», l'anthroponyme latin *Successus*, translittéré en caractères grecs, est accompagné d'un formulaire biographique grec έζησεν έτη ο' [70], équivalant au latin *uixit annos LXX*, triplement fautif, qui témoigne d'une mauvaise maîtrise de la langue écrite: confusion de ε et de η dans ήτι, substitution graphique, dans έτησεν, de τη à ζη, qui s'explique par le double phénomène de l'itacisme grec (η = [i], cf. ήτι pour έτη) et de l'assibilation des occlusives dentales ([ti] > [t^si] > [si]), et surtout, confusion des chiffres ο' (= 70) et ω' (= 800); quant à l'anthroponyme Σουκκέσσω, il semble résulter de l'emploi fautif, en fonction de nominatif sujet, du datif latin, fréquent dans les dédicaces («à Successus»).

3.2. *Intersection de codes*. Il reste à envisager un dernier cas d'interférence, qui nous mène au cœur même du phénomène, à l'intersection des langues grecque et latine. Il ne s'agit plus cette fois de mélange et de confusion, mais de fusion aboutissant à une unité extérieure, spécifique et autonome, dépassant la dualité des deux langues.

3.2.1. Il existe en effet une «inter-langue», une langue de contact, d'interférence, constituée d'un ensemble d'éléments que le grec et le latin possèdent en commun («inter-graphèmes», «inter-morphèmes», «inter-lexèmes»), en raison du parallélisme de structures héritées de l'indo-européen, et d'évolutions communes (comme l'assibilation de δι / di en [(d)z]). Cette langue de contact repose en particulier sur une koinè lexicale (ce sont les *communia uerba* des lexicologues latins), faite de mots hérités, tels que δόμος / *domus*, φέρω / *fero* ou με / *me*, et d'emprunts parallèles (πέπερι / *piper*) ou réciproques, pour lesquels les Anciens ne savent pas toujours qui a emprunté quoi à qui. Il existe à ce sujet un texte révélateur d'Isidore, relatif aux mots *caccabus*, «chaudron», et *cucuma*, «concombre» :

¹⁹ Liv. 38,17,9 (Galates) : *iam degeneres sunt, mixti, et «Gallograeci»... appellantur*. Curt. 7,5,29 (Branchides) : *iam bilingues erant, paulatim a domestico externo sermone degeneres* (Biville 2002a : n° 55–58).

²⁰ Le phénomène de créolisation ne paraît pas attesté pour l'Antiquité dans le cas du grec et du latin. Il n'est en tout cas pas documenté.

Isid., *Et.* 20,8,3 : «*caccabus*» et «*cucuma*» ... *Haec in Graecis et Latinis communia nomina habent; sed utrum Latini a Graecis, an Graeci a Latinis, haec uocabula mutuassent, incertum est, «les mots cacabus et cucuma sont employés et par les Grecs et par les Latins, mais il est difficile de dire si ce sont les Latins qui les ont empruntés aux Grecs, ou si ce sont les Grecs qui les ont empruntés aux Latins»* (en fait κάκκαβος > *caccabus* est grec, et *cucuma* > κούκουμα est latin).

Il est bien difficile de statuer sur l'origine exacte d'une forme telle que *cochliarium*, «cuiller», donnée par les glossaires bilingues comme le correspondant du grec κοχλιάριον (*CGL* 3,379,13). On peut penser que le grec κοχλιάς, «coquille», emprunté dans le latin *cochlea*, a donné lieu au dérivé *coc(h)le-ar(e)*, lui-même dérivé en *-ium* (ou *-ion*?), ce qui l'assimile à un dérivé grec en *-άριον*. L'interférence peut être définie comme une zone «franche», constituée d'un ensemble de mots et de structures communes.

3.2.2. Il est possible d'aller encore plus loin et de poser le principe d'une «supra-langue» qui, dans la conscience du sujet parlant, englobe le grec et le latin en une unité supérieure, dans laquelle se rejoignent et se superposent les signifiants et signifiés propres à chacune des deux langues, pour produire, par assimilation homonymique et cumul de signifiés, un sens complexe et ambigu. Le plus célèbre de ces interlexèmes est sans doute la forme *bini* analysée par Cicéron (*Fam.* 9,22,3), distributif en latin, et verbe d'activité sexuelle en grec (βῖνει). On peut aussi citer les jeux d'homonymie interlinguistique, pratiqués à des fins polémiques, qu'évoque Suétone: *arci*, «arcs» = ἀρκεῖ, «ça suffit», en opposition à Domitien (*Dom.* 13,7) ; *Florus*, anthroponyme = φλαῦρος, «idiot» (*Vesp.* 22,3) ; le verbe dénommatif *morari*, à *o* long, qui peut être compris comme un dérivé de *mora*, «s'attarder» (avec *o* bref), ou de μωρός, «être attardé» (*Ner.* 33,2)²¹.

Les deux langues sont si intimement liées dans la conscience linguistique des Romains, que ceux-ci peuvent, sans états d'âme, énoncer des étymologies de mots grecs qui font appel au latin, et attribuer à un mot latin hérité une origine grecque. Salluste explique l'origine du nom (grec) des Syrtes en recourant au latin *tractus*, «(at)traction» : «*Syrtes*» *ab tractu nominatae* (Sall., *J.* 78,3) ; il fait l'économie du signifiant grec συρτός (σύρειν), pour ne retenir que le contenu conceptuel, énoncé par le synonyme latin *tractu* (*trahere*). Les fréquentes étymologies de mots latins «par le grec» que présentent les lexicologues latins, et qui sont fautives aux yeux des Modernes, reposent sur une communauté de signifiant (homonymie) et de signifié (synonymie), ainsi pour *cena* / κοινός (avec *oi* > *oe* > *e*), ou *medius* (avec assibilation de *di*) / μέσος²².

En repoussant jusque dans leurs limites extrêmes les processus d'interférence, on en arrive à une assimilation totale du latin au grec : le latin *est* du grec, et c'est bien la thèse qui s'est développée, à Rome, à la fin de la République, dans laquelle

²¹ Biville, 1998a et 2000a.

²² R. Maltby, *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, Leeds, 1991, p. 661–669.

le latin est présenté comme un dialecte grec, et plus précisément éolien²³. Force est de constater, qu'en dépit de toutes les influences linguistiques et culturelles qu'il a subies de la part de l'hellénisme, en particulier dans son lexique, et des pressions idéologiques auxquelles il a été soumis, le latin n'en a pas moins conservé son identité et son pouvoir, conformément aux prédictions énoncées par Jupiter dans l'*Enéide*, à propos du synécisme primitif latino-troyen :

Virg., *Aen.* 12, 834–839 : *Sermonem Ausonii patrium ... tenebunt ... faciamque omnis uno ore Latinos*, «les Ausoniens conserveront la langue de leurs pères, et je ferai en sorte que tous les Latins s'expriment d'une seule voix».

Loin d'entraîner une perte d'identité et d'autonomie, les phénomènes de contact et d'interférence entre les langues grecque et latine ont été un facteur de progrès, d'enrichissement linguistique et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, J.-N., Janse, M., Swain, S., eds (2002), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Text*, Oxford University Press.
- Adams, James-Noel (2003), *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge University Press.
- André, Jacques (1971), *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, Paris–Genève (et de nombreux articles).
- Biville, Frédérique (1988), *Tradition grecque et actualité latine chez les grammairiens latins : l'approche phonique de la langue*, «Ktéma», 13, 155–166.
- (1989), *Grec et latin : contacts linguistiques et création lexicale. Pour une typologie des hellénismes lexicaux du latin*, CILL 15.1–4, 29–40.
- (1990), *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, tome I, *Introduction et consonantisme (B.I.G. n° 19)*, Louvain–Paris, Peeters.
- (1992), *Les interférences entre les lexiques grec et latin, et le Dictionnaire étymologique de P. Chantraine*, in F. Létoublon, *La langue et les textes en grec ancien*, Amsterdam, Gieben, 1992, p. 227–240.
- (1993), *Grec des Romains, ou latin des Grecs? Ambiguïté de quelques processus néologiques dans la Koiné*, in: C. Brixhe, *La koiné grecque antique, I : Une langue introuvable?*, Nancy, p. 129–140.
- (1995), *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, tome II, *Vocalisme et conclusions (B.I.G. n° 29)*, Louvain–Paris, Peeters.
- (1998), *Compétence bilingue latino-grecque et manipulations interlinguistiques*, in C. Brixhe, *La koiné grecque antique, III : Les contacts*, Nancy, a.d.r.a., p. 145–160.
- (2000), *Bilinguisme gréco-latin et créations éphémères de discours*, in M. Fruyt et C. Nicolas (eds), *La création lexicale en latin, Lingua Latina n° 6*, PUPS, p. 91–107.
- (2002a), *The Graeco-Romans and Graeco-Latin : A Terminological Framework for Cases of bilingualism*, in Adams, J.N., Janse, M., Swain, S. (eds), *Bilingualism in Ancient Society*, Oxford University Press, p. 77–127.
- (2002b), *La dimension grecque de la dérivation latine. Interférences et emprunts*, in C. Kircher-Durand éd., *Grammaire fondamentale du latin*, tome IX: *Création lexicale: la formation des noms par dérivation suffixale*, Louvain-Paris-Dudley, MA, Peeters, *BEC*, n° 32, p. 353–390.
- (2003), *Le latin et le grec 'vulgaires' des inscriptions pompéiennes*, in Solin, H., Leiwo, M., Hallaaho, H. (eds), *Latin vulgaire – latin tardif VI*, Actes du VI^e Colloque International sur le Latin Vulgaire et Tardif (Helsinki, 29 août–2 septembre 2000), p. 219–235.

²³ Sur les origines et les manifestations de ce courant de pensée, vraisemblablement issu d'un milieu grec, et qui est plus particulièrement énoncé par Tyrannion et Philoxène, cf. M. Dubuisson, et B. Rochette 1997 : 228–229.

- Dubuisson, Michel (1985), *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris, et de nombreux articles, dont:
- (1981a), *Problèmes du bilinguisme romain*, LEC 49, 27–45.
 - (1981b), *Vtraque lingua*, AC 50, 274–286.
 - (1992), *Le contact linguistique gréco-romain : problèmes d'interférences et d'emprunts*, LALIES 10, 91–109.
- Famerie, Etienne (1998), *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude du lexique d'un historien grec de Rome*, Genève.
- Fischer, Iancu (1974), *Observations sur la forme et la chronologie de quelques emprunts grecs en latin vulgaire*, in RRL 19, 509–517.
- (1985), *Morfologia istorica a limbii latine*, I, Bucarest.
- Kaimio, Jorma (1979), *The Romans and the Greek Language*, Helsinki.
- Kramer, Johannes (1983), *Glossaria bilingua in papyris et membranis reperta*, Bonn, et de nombreux articles.
- Leiwo, Martti (1994), *Neapolitana. A Study of Population and Language in Graeco-Roman Naples*, Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum, 102), Helsinki.
- (1995), *The Mixed Languages in Roman Inscriptions*, in: H. Solin, O. Salomies, U.-M. Liertz, *Acta Colloquii Epigraphici Latini* [1991], Societas Scientiarum Fennica (Commentationes Humanarum Litterarum, 104), Helsinki, p. 293–301.
 - (1998), *From contact to mixture : bilingual inscriptions from Italy*, in : J.N. Adams et M. Janse, *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Text* (Reading, 2–4 avril 1998), Oxford University Press, sous presse.
- Nicolas, Christian (1996), *Utraque lingua. Le calque sémantique : domaine gréco-latin*, Louvain-Paris, Peeters.
- (2000), *La néologie technique par traduction chez Cicéron et la notion de 'verbumexverbalité'*, in M. Fruyt et C. Nicolas (eds), *La création lexicale en latin, Lingua Latina n° 6*, PUPS, p. 109–146.
- Purnelle, Gérald (1992), *Les phrases grecques translittérées dans les inscriptions latines*, Serta Leodiensia Secunda, Liège, 299–404.
- (1995), *Les usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés : le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions latines de Rome*, Genève.
 - (1999), *Les inscriptions latines translittérées en caractères grecs*, Atti del XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina (1997), Rome, p. 825–834.
- Rochette, Bruno (1990), *Les traductions grecques de l'Enéide sur papyrus. Une contribution à l'étude du bilinguisme gréco-latin au Bas-Empire*, LEC 58, 333–346 (et différents articles).
- (1997), *Le latin dans le monde grec. Recherches sur la diffusion de la langue et des lettres latines dans les provinces hellénophones de l'Empire romain*, Bruxelles.
- Wenskus, Otta (1998), *Emblematischer Codewechsel und Verwandtes in der lateinischen Prosa. Zwischen Nähesprache und Distanzsprache*, Innsbruck [et de nombreux articles].

Université Lumière – Lyon 2
 Faculté des Lettres
 Sciences du Langage et Arts
 18. Qui Claude-Bernard
 F-69365 Lyon
 France